

Pour citer ce chapitre :

BOTERO Nataly (2021), « Soustraire l'alimentation du débat sur les pesticides : traitement médiatique d'un problème en une », in HUGOL-GENTIAL Clémentine, BADAU Estera *et. al.*, « *Qu'est-ce que l'on mange ?* » *Les savoirs alimentaires à l'aune des Sciences de l'Information et de la Communication*, Dijon, EUD, p. 103-118.

Soustraire l'alimentation du débat sur les pesticides : traitement médiatique d'un problème en une

Introduction

Dans nos sociétés actuelles, manger devient un acte de plus en plus réfléchi par lequel la production et la consommation alimentaire s'imbriquent aux questions sanitaires, environnementales et politiques. Les attentes sociales vis-à-vis de ce que l'on mange sont nombreuses : consommation locale et de saison, bien-être animal, réduction de déchets par l'achat en vrac et la consigne, circuits courts, produits sains et issus de l'agriculture biologique, réduction de produits phytosanitaires, etc. Ce dernier point constitue le sujet de cet article, dont l'objectif consiste à explorer la mise à l'agenda médiatique des pesticides dans la presse écrite.

Ce texte fait suite à une recherche précédente portant sur la pollution de l'air (Botero, 2021) prenant comme matériau d'analyse la une de trois quotidiens français. Les activités agricoles étant l'une des sources anthropiques de l'air pollué, la question des produits phytosanitaires a émergé de manière forte dans cette recherche. Envisagées par certains comme des technologies indispensables à la production agricole, à la souveraineté alimentaire et à la compétitivité, l'usage agricole des pesticides se trouve actuellement sous le feu des critiques. Notre choix d'étudier la page de couverture du *Monde*, de *Libération* et du *Figaro* obéit à une interrogation portant sur les conditions d'accès à une visibilité médiatique privilégiée. La médiatisation des problématiques environnementales en général, et de l'usage des pesticides en particulier, semble en effet dépendante d'un « *sentiment que les problèmes sont plus graves donc moins négligeables* » (Comby, 2009, p. 159). Quelles sont les conditions sociales et politiques permettant aux informations sur les pesticides de « *"monter" en première page* » (Champagne et Marchetti, 1994, p. 56) ? Quels sont les effets de cadrage et les angles morts qui émergent dans le traitement médiatique des pesticides ?

Pour répondre à ces questions, cette étude examine le matériau discursif et iconique des unes publiées entre 2008 et 2020. Le démarrage de ce segment chronologique répond aux premières actions publiques d'ampleur visant à réguler l'usage des pesticides en France, avec le Grenelle de l'Environnement. La perspective diachronique permet d'observer l'évolution du traitement durant cette période, les focalisations thématiques, les sujets passés sous silence et les moments de forte conflictualité. L'approche méthodologique mobilisée est celle de l'analyse des discours médiatiques (Charaudeau, 1983 ; Têtu et Mouillaud, 1989 ; Ringoot, 2014).

Ce texte se compose de trois parties : la première propose un cadrage théorique sur les pesticides, allant des choix dénominatifs au problème public. La deuxième partie présente le corpus d'analyse et les premiers éléments de caractérisation (nombre de sujets publiés, répartition temporelle, analyse des images). La troisième partie décrit deux séquences majeures observées dans la médiatisation du traitement des pesticides en une. Enfin, les conclusions portent sur plusieurs angles morts de ce traitement : agriculteurs, citoyens et alimentation.

Produits phytosanitaires : de la dénomination au problème public

Le lexème « pesticide » est formé du français ancien *peste* (parasites) et du latin *caedere* (abattre, tuer). Avec un écho interdiscursif renvoyant à la peste noire, ces *pestes* désignent les virus, bactéries, adventices, champignons, insectes, oiseaux et petits mammifères qui concurrencent ou s'attaquent aux cultures agricoles. Les professionnels de l'agriculture s'y réfèrent avec des termes comme « ennemis des cultures », « bioagresseurs », « ravageurs » ou « mauvaises herbes », champ lexical dans lequel ces locuteurs expriment une position défavorable à l'égard de ces organismes. Pour faire face à ces attaques, la profession peut procéder à des traitements préventifs ou curatifs à travers des produits dits « phytosanitaires » ou « phytopharmaceutiques ». D'aucuns voient dans ces formulations la cristallisation langagière d'une idéologie progressiste, caractérisée par le « *désir de maîtrise de l'environnement (masquant) tous les effets négatifs* » (Gras, 2007, p. 188). Ce jargon est objecté par d'autres dénominations dont la portée est davantage accusatrice, comme « biocide » et « agrotoxique ». Nous sommes face au même référant dont la lexicalisation véhicule des valeurs opposées : alors que les premières sont axées sur la protection « médicale » des cultures, les secondes évoquent davantage leur potentiel destructeur de la vie.

« Produits phytosanitaires » et « faune auxiliaire » s'opposent ainsi aux « nuisibles », posant dès lors les prémisses d'un récit relatif à la protection des végétaux et à la prospérité de l'espèce humaine. Ce récit est désormais mis à mal par les conséquences sanitaires et écologiques des pesticides. Leur utilisation a pris une ampleur telle qu'elle menace l'équilibre écosystémique entre le vivant et le non vivant, au point d'impacter négativement la santé et les sociétés humaines.

Usages des pesticides et émergence d'un problème public

La protection des cultures a été documentée depuis l'Antiquité, avec l'usage du soufre, du cuivre ou d'arsenic. Dans les années 1960, la production agricole a entamé un processus de modernisation, en délaissant les modes de production des sociétés agraires et en se mettant au diapason du capitalisme fordiste. Cette période a connu une série d'innovations technologiques permettant une augmentation inédite des rendements : mécanisation, irrigation, monocultures et pesticides de synthèse (Deléage, 2019). Mais cette Révolution verte s'est réalisée « *au prix de graves conséquences environnementales* » (Gisclard, 2020, p. 15). Des biologistes se sont intéressés à ces effets aux États-Unis, comme en témoigne la parution en 1962 de l'ouvrage *Silent Spring* de Rachel Carson. Parallèlement, des toxicologues se sont attelés à comprendre les conséquences sanitaires de l'usage des pesticides. Ces études ont été menées grâce à la pression citoyenne exercée par les représentants des travailleurs agricoles immigrés, particulièrement exposés (Jouzel, 2019). Comportant à la fois une dimension cognitive et morale, l'usage des pesticides s'est rapidement constitué en tant que problème public dans ce pays. Du point de vue cognitif, une production de savoirs a commencé à se déployer sur la factualité de la situation. Du point de vue moral, le caractère pénible du problème rendait désirable sa résolution (Gusfield, 2009, p. 9).

En Europe, la contestation du modèle agricole dominant a attendu les années 1990, plaçant les agriculteurs entre l'impératif de productivité et les attentes de la société civile (Gisclard, 2020). C'est dans cette période qu'une nouvelle génération de pesticides a émergé : les néonicotinoïdes, insecticides à large spectre utilisés en enrobage des semences de manière préventive. Ils sont dits « systémiques » car ils pénètrent l'intégralité des tissus de la plante, de la racine jusqu'au pollen, la rendant toxique tout au long de sa vie. Les premières alertes sur le déclin des pollinisateurs ont été données par des apiculteurs, mais ces formes de connaissance informelle, non réductible et locale ont été négligées par les pouvoirs publics car jugées non légitimes (Kleinman, 2012, p. 10).

En France, les mesures publiques d'ampleur ont démarré avec le Grenelle de l'environnement lancé sous le gouvernement Sarkozy en 2007. L'un des groupes de travail a été mandaté pour réduire « *de 50 % l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans un délai de 10 ans, si possible* » (Ministère de l'Agriculture, 2020), donnant lieu au programme Ecophyto. Deux perspectives opposées se sont affrontées au sein de ce groupe : d'une part ; les porteurs d'une vision systémique de l'agronomie, plaidant pour la transformation profonde des pratiques agricoles ; d'autre part des acteurs favorables à la substitution des pesticides les plus dangereux (Aulagnier et Goulet, 2017). C'est cette deuxième vision qui l'emportera à partir de 2012 et qui reste dominante dans le plan Ecophyto II, dont l'objectif a été reporté à 2025. L'échec de la vision systémique obéit au moins à deux raisons : d'abord, l'obligation de résultat à courte échéance imposée par le monde politique ; ensuite la réticence vis-à-vis des innovations agri-environnementales de la part des acteurs de terrain, qui percevaient ces expérimentations comme risquées (Roussary *et al.*, 2013, p. 76).

Après l'interdiction des usages domestiques et urbains des pesticides en 2014. L'une des molécules les plus utilisées au monde (le glyphosate) a été classée en tant que cancérigène probable par le Centre International de Recherche sur le Cancer en 2015. Ce classement fait l'objet de fortes controverses, les agences nationales comme l'ANSES en France ou l'EPA aux États-Unis étant en désaccord. Ce qui s'y joue est l'opposition entre une « vision microscopique » d'ordre toxicologique, regardant les effets substance par substance, et une « vision macroscopique » portée par l'épidémiologie, regardant les effets à long terme sur la santé (Jouzel, 2019 ; Lambert, 2020).

Malgré ce classement, le glyphosate a été réautorisé en 2017 par l'Union Européenne. Certains auteurs considèrent que cette décision « *a été produite et calibrée en fonction d'intérêts politiques et économiques préexistants* » (Pénet, 2019, p. 98), et non en fonction des connaissances scientifiques. Il ne s'agirait pas d'une absence de connaissances mais d'une « ignorance stratégique » conduisant à écarter des recherches déjà effectuées ou à démontrer l'innocuité des molécules controversées. Si l'appel à effectuer toujours plus de recherches peut être positif, il peut aussi induire « *l'idée trompeuse que la connaissance actuelle serait insuffisante pour agir* » (Foucart, 2019, p. 151). Attelons-nous désormais à explorer la mise à l'agenda médiatique du problème des pesticides.

Dispositifs énonciatifs étudiés : la une et ses titres

Ce problème est abordé à travers deux dispositifs énonciatifs de la presse écrite : la une et ses titres. L'étude de la une est pertinente à plusieurs égards : elle présente une sélection d'informations les plus notables et propose une hiérarchisation réalisée selon la ligne éditoriale de chaque journal (Ringoot, 2014, p. 46). Cette « page totémique » possède la fonction essentielle d'interface et de prise de contact avec le lecteur. La une devient une surface polyphonique au sein de laquelle cohabitent des espaces informatifs se pliant « *moins au besoin d'une lecture qu'à celui d'un parcours visuel de la typographie et de la photographie* » (Lambert, 1986, p. 28).

Les éléments de titraille (surtitres, titres, chapeaux, légendes), quant à eux, tiennent le rôle principal dans la scène d'information, que ce soit à travers leur fonction épiphanique (annoncer l'événement) ou de guide (conduire à l'article) (Charaudeau, 1983, p. 102). Pour attirer l'attention, ces énoncés se doivent d'être percutants et concis, quitte à laisser une part de la reconstruction du sens à la discrétion du lectorat. Ils constituent l'indicateur le plus important de la valeur accordée à une information : « *tout se passe comme si la "nouvelle" avait une certaine valeur informationnelle d'être dépensée (qui lui donne accès à la une)* » (Têtu et Mouillaud, 1989, p. 117).

Ainsi, nous avons procédé à l'examen systématique des pages de couverture du *Monde*, du *Figaro* et de *Libération* entre le 1^{er} janvier 2008 et le 31 octobre 2020, à travers la base de données *Europresse*. Ces unes se présentent sous forme d'image PDF ce qui rend impossible les requêtes automatisées. Nous avons donc parcouru

manuellement toutes les unes publiées durant cette période, un travail certes chronophage mais nous donnant accès à l'intégralité des formes iconographiques et énonciatives.

Les pesticides à la une : éléments de caractérisation

Les sujets sélectionnés font référence explicite aux pesticides, tant au niveau du titre que du chapeau, et ce à travers six modalités reliées : I. dénomination générique (« pesticide » ou « pesticides »), ii. catégorie (« herbicide », « insecticide »), jii. appellation commerciale des produits (« Cruiser », « Roundup »), iv. classe (« néonicotinoïdes »), V. molécule (« fipronil », « chlordécone ») et vi, industrie productrice (« Monsanto »). Ce critère nous a permis de recenser 126 sujets. Certains titres relatifs à des atteintes à la biodiversité ou à des scandales sanitaires ne pointent pas ces technologies sur le plan lexical (n = 16), mais ils ont été inclus après vérification dans l'article. Ces procédés d'énonciation implicite caractérisent l'exercice journalistique qui, par un principe d'accumulation, est en mesure de publier des informations à partir des contenus supposés connus du lectorat. Au total, le corpus est composé de 142 unes, dont 63 % correspondent au *Monde* (n = 90), 27 % au *Figaro* (n = 38) et 10% à *Libération* (n = 14). Le tableau suivant retrace l'évolution des publications.

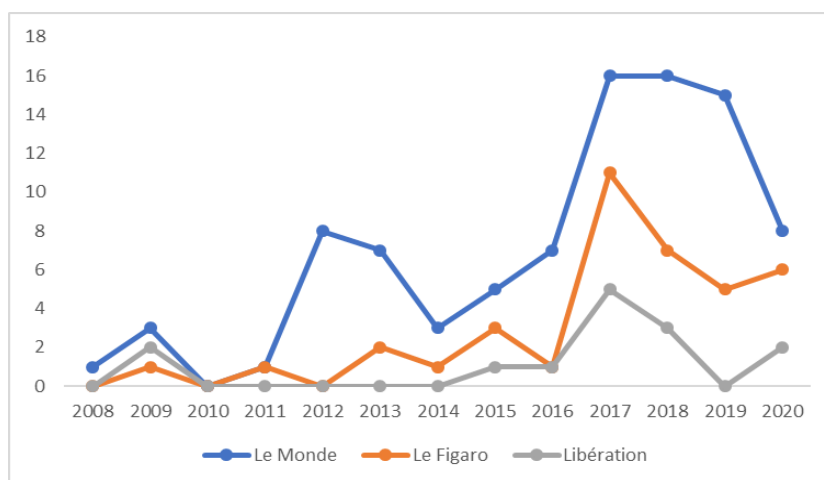


Figure 1 - Évolution des publications entre 2008 et 2020.

Plusieurs raisons, d'ordre éditorial et d'agencement sémiotique, expliquent l'inégalité de cette répartition. Pour *Le Monde*, la présence de la rubrique « Planète » depuis 2008 ainsi que de plusieurs journalistes spécialisés dans les questions écologiques (Hervé Kempf, Stéphane Foucart), sous-tendent l'importance accordée à ce sujet. Sur le plan de l'organisation sémiotique, les unes du *Monde* et du *Figaro* font converger une multiplicité d'informations et de formats : gros-titres bénéficiant d'une image ou d'un chapeau ; titres secondaires, éditoriaux, publicités

etc. Ce type d'organisation est propre des couvertures multithématiques, davantage utilisées par la presse généraliste afin de démultiplier les accroches. À l'opposé, la une de *Libération* ne propose qu'entre un et quatre sujets : le gros-titre avec une image en pleine-page et quelques sujets secondaires. C'est ce que les professionnels du journalisme appellent couverture monothématique, qui présente des accroches percutantes et qui s'accorde bien avec le genre magazine (Alcaraz, 2005).

Le statut le plus important des sujets publiés en page de couverture est celui du gros-titre. Alors que *Le Monde* et *Le Figaro* n'en proposent que 15 % chacun, ce pourcentage vient presque tripler pour *Libération* (43 %). Entre 2008 et 2016, ce type de titre est pratiquement absent des journaux (un par an tout au plus), mais on assiste à une véritable explosion entre 2017 et 2019, période dans laquelle les pesticides sont traités comme sujet prioritaire à vingt reprises.

Sur le plan formel, les sujets publiés comportent souvent un surtitre et un titre monosegmental. Ces éléments discursifs présentent un sujet préalablement annoncé par l'énonciateur médiatique, alors que le deuxième segment correspond à la nouveauté informationnelle, qui vient en complément (Bosredon et Tamba, 1992). Les surtitres constituent un élément de sens important dans la mesure où ils posent un cadre thématique, la lexicalisation de ces thèmes étant révélatrice du cadrage élaboré par chaque journal. Ces médias partagent cinq mots communs en surtitre : « environnement », « agriculture », « pesticides », « glyphosate » et « abeilles ». Pour *Le Monde*, ce sont l'hyperonyme pesticides et l'hyponyme « glyphosate qui sont désignés comme causes des atteintes à l'environnement. *Le Figaro*, quant à lui, se focalise sur le domaine de production qu'est l'e agriculture ; alors que *Libération* choisit de mettre en exergue la figure emblématique des « abeilles » et la molécule la plus controversée, le « glyphosate ».

Le lexème « abeilles constitue un exemple intéressant du cadrage sur les pesticides. Ce mot est utilisé dès 2009 dans les titres de *Libération*, alors que ceux du *Monde* et du *Figaro* attendront 2012 et 2014 respectivement. Il s'agit de l'animal le plus plébiscité pour représenter les effets des pesticides sur la biodiversité, avec 43 occurrences. La focalisation sur cette espèce rejoint celle d'autres animaux emblématiques de la cause environnementale (ours polaire, panda géant) et a le mérite de porter l'intérêt sur un groupe d'animaux mal-aimés des êtres humains (les insectes). Même si d'autres espèces animales sont citées à la marge, force est de constater que l'ensemble de la faune pollinisatrice, et plus encore, les invertébrés et les plantes sauvages disparaissent sous le poids de cet insecte domestique. C'est ainsi que la multiplicité même de la biodiversité, avec tous ces organismes qui n'apportent pas des services écosystémiques quantifiables, se retrouve escamotée par la surreprésentation des abeilles. La sauvegarde de cette unique espèce devient « *un sujet en soi, déconnecté d'autres problématiques de conservation* » (Foucart, 2019, p. 28). Si cette espèce est une clef de voûte des énoncés verbaux, elle l'est aussi au niveau de la figuration visuelle. La partie suivante aborde la mise en image du problème des pesticides.

Régimes de visibilité et isotopies icono-verbales

La question des pesticides, tel que construite par les journaux étudiés, ne semble pas spécialement iconophile : seul un sujet sur cinq propose une représentation visuelle, soit 31 images au total. Deux périodes se distinguent : une première période d'invisibilité (2008-2016), avec sept images publiées ; puis une seconde (2017-2020) dans laquelle la figuration visuelle suit l'augmentation de sujets en une. La répartition par énonciateur médiatique est assez inégale : alors que *Le Monde* est le journal qui publie le plus de titres, il est également celui qui présente une iconographie moindre (8 sur 90 sujets). Quant au *Figaro*, un tiers des sujets publiés comporte une composante iconique (13 sur 38), puis cette proportion monte à presque trois quarts pour *Libération* (10 sur 14). Ainsi, surtitres et images font émerger des isotopies icono-verbales (Greimas, 1966, p. 36) renvoyant à trois régimes de visibilité : acteurs animaliers (13 occurrences), acteurs humains (9 occ.) et décors ruraux/alimentation (9 occ.). Nous évoquons les notions d'acteur et de décor au sens d'une dramaturgie dans laquelle humains et non humains interagissent sur fond d'usage de pesticides.

Dans le premier régime, la figuration des abeilles domestiques est prédominante (11 occ.), devenant l'icône la plus mobilisée et pouvant être représentée par photo ou par caricature en train de butiner, dans une ruche ou même morte. Les oiseaux sont aussi présents dans cette catégorie, mais de manière minoritaire (2 occ.). Si les pesticides n'agissent pas directement sur ces derniers, la figuration des volatiles suggère le lien quasi-mécanique entre leur disparition et celle des insectes, dans un effet domino touchant plusieurs groupes d'espèces. Cette imagerie animalière privilégie des motifs à grande plus-value esthétique, avec des couleurs vives et des compositions géométriques attirantes. Ces images esthétisantes mettent en garde sur ce qui ne sera plus si la tendance d'anéantissement du vivant se poursuit.

Le deuxième régime iconographique concerne les acteurs humains. Là, il est moins question d'une mise en garde que d'une focalisation sur certains acteurs sociaux précis, que ce soit des décideurs ou des personnes subissant les conséquences de l'usage de ces produits. Il peut donc s'agir de personnalités politiques (représentés par photographie ou par caricature) ainsi que de travailleurs (de ports, des bananeraies) ou des riverains. Seule une victime humaine identifiée comme tel est montrée dans le corpus : Dewayne Lee Johnson, le jardinier nordaméricain ayant attaqué Monsanto en justice. Ces portraits non-retouchés et en gros plan donnent à voir les lésions cutanées dues à la maladie. Les agriculteurs et les consommateurs y sont totalement absents.

Enfin, le troisième régime concerne les décors ruraux et les champs cultivés dans lesquels, paradoxalement, ce n'est pas le vivant qui est mis à l'honneur, mais les grands engins agricoles (tracteurs, épandeurs, remorques). Dans ce type d'images, proposées majoritairement par *Le Figaro*, nous sommes loin des représentations d'une campagne bucolique, paisible et accueillante : la présence humaine y est bannie, hormis une femme qui tente en vain de se protéger des pulvérisations. Vecteurs d'une ruralité technicisée, ces engins deviennent un pivot

iconique subjuguant des dynamiques d'ordre biologique et social, qui disparaissent du champ de visibilité. Le machinisme agricole y est à la fois célébré et indiqué comme complémentaire à ce deuxième type de technologie que constituent les pesticides (les experts parlent d'une révolution doublement verte). *Libération*, quant à lui, privilégie une mise en image par métonymie : la campagne s'efface au profit des produits alimentaires, que ce soit par des denrées à l'état brut (épi de blé) ou transformés (pétales de maïs). Le tableau ci-dessous retrace les trois régimes visuels avec leurs manifestations et leur nombre d'occurrences :

| | Acteurs animaliers | Acteurs humains | Décors ruraux/ Alimentation |
|--------------------------|---------------------------|------------------------|--|
| <i>Le Monde</i> | 3 occ. | 6 occ. | 0 occ. |
| <i>Le Figaro</i> | 6 occ. | 1 occ. | 5 occ. |
| <i>Libération</i> | 4 occ. | 2 occ. | 4 occ. |
| Total | 13 occ. | 9 occ. | 9 occ. |

Figure 2 - Régimes de visibilité et nombre d'occurrences par journal

Après cette première caractérisation, intéressons-nous aux deux séquences de traitement médiatique.

Médiatisation en deux séquences : de l'indifférence à l'effervescence discursive

La partie qui suit présente un exercice de thématization permettant d'identifier « *les dimensions se trouvant privilégiées dans tel ou tel type de cadrage, mais surtout de pointer les dimensions qui en sont de fait exclues ou rendues périphériques* » (Gilbert et Henry, 2012, p. 42). Sont ainsi présentées deux séquences qui se dégagent de l'analyse : la première (2008-2016) porte une attention particulière aux atteintes à la biodiversité et la seconde (2017-2020) ouvre sur les scandales sanitaires et les poursuites en justice.

Première séquence : focus sur la biodiversité

Les huit premières années constituent une période dans laquelle le problème des pesticides remonte peu en une, avec seulement un tiers du corpus (34%), la plupart des sujets étant issus du *Monde* (35 sur 48). Pourtant, entre 2008 et 2012, un tournant majeur s'est amorcé dans la mise à l'agenda politique des pesticides, avec la mise en place du Grenelle de l'environnement et la création d'un groupe de travail dédié à la question. Les controverses au sujet de l'angle adopté par ce groupe (entre l'approche par le changement radical de pratiques, portée par des syndicats agricoles minoritaires, des associations environnementales et des agronomes de l'INRA, d'une part ; et l'approche par le remplacement des

molécules les plus dangereuses mais sans réduction des quantités utilisées, portée par les syndicats majoritaires et les firmes de l'agro-industrie, d'autre part), ainsi que l'émergence à partir de 2012 d'un intérêt politique sur le biocontrôle (Aulagnier et Goulet, 2017), ont été passées sous silence. Les titres pointent cependant le caractère problématique de l'usage de ces technologies de manière précoce :

[1] Agriculture, Pesticides : le difficile sevrage (*Libération*, 21/02/2009)

[2] L'agriculture française, championne des pesticides (*Le Monde*, 29/10/2012)

La structure métaphorique de ces énoncés vient éclairer l'usage des pesticides (domaine d'expérience éloigné des publics non-professionnels) à la lumière de deux autres domaines qui pourraient leur être plus proches : celui de la dépendance vis-à-vis d'un consommable, sa postérieure privation (lait maternel, drogues) et celui de la compétition. Ce dernier suggère la présence de concurrents, mais c'est à la France qui revient le palmarès.

Un sujet qui caractérise bien cette première séquence est celui de la mortalité accrue des insectes et des oiseaux. Le phénomène est lexicalisé à partir d'unités à forte valeur dysphorique (« hécatombe », « déclin massif », « disparition et formulé par une énonciation quantitative avec des chiffres de l'ordre de plusieurs centaines de millions :

[3] Les hécatombes d'abeilles ont des causes multiples (*Le Monde*, 19/09/2009)

[4] Abeilles. Le déclin mystère (*Libération*, 18/09/2009)

[5] Le déclin massif et inexplicable des abeilles est en voie d'élucidation (*Le Monde*, 19/07/2011)

[6] Pourquoi les abeilles disparaissent (*Le Figaro*, 23/02/2009)

[7] Nouvelle piste sur la disparition des abeilles (*Le Figaro*, 05/11/2011)

[8] Pourquoi les papillons disparaissent (*Le Figaro*, 24/07/2013)

[9] Planète. En trente ans, l'Europe a perdu 420 millions d'oiseaux (*Le Monde*, 05/11/2014)

Ces énoncés posent un état de fait et tentent de remonter les liens de causalité. Les titres en « pourquoi » (6,7) condensent plusieurs enjeux : ils mettent en place un simulacre de dialogisme avec le lectorat (une question appelant une réponse) et possèdent une visée pédagogique (par la promesse d'un éclairage). Ils se gardent toutefois d'asserter explicitement les causes du déclin et nourrissent un discours elliptique. L'incertitude reste de mise avec des unités comme « mystère ou « inexplicable », tout au plus ces titres énoncent-ils des causes multiples ou en « voie d'élucidation ». Comme décrit précédemment, certains auteurs voient dans cette incertitude une « ignorance stratégique » entretenue par les acteurs de l'agro-chimie, l'un des éléments de langage le plus mobilisé dans leur activité d'influence étant « celui du *mystère* (Foucart, 2019, p. 205). Alors que de nombreuses études pointaient déjà les effets néfastes des pesticides sur la faune, les journaux se sont abstenus d'attribuer des responsabilités.

Ces médias ont commencé à délaissier progressivement le discours multifactoriel et d'incertitude au profit d'une identification plus claire des pesticides comme cause formellement identifiée du déclin de la faune. C'est dans ce contexte que les formules « tueurs d'abeilles » et « tueurs d'insectes » ont fait irruption à partir de 2016 :

- [10] Les pesticides responsables d'une hécatombe chez les insectes (*Le Monde*, 25/06/2014)
- [11] Abeilles. Ségolène Royal veut interdire de nouveaux pesticides tueurs d'insectes (*Le Monde* 21/05/2015)
- [12] Les pesticides triplent la mortalité des abeilles (*Le Monde*, 18/08/2016)
- [13] Sciences. Les insecticides néonicotinoïdes, tueurs d'abeilles interdits (*Le Figaro*, 19/03/2016)
- [14] Planète. Boom d'insecticides tueurs d'abeilles (*Le Monde*, 28/05/2016)

Le passage du doute vers l'accusation se fait rapidement, peu de titres énoncent la phase transitoire du consensus, même non stabilisé (ex. 9 et 11). Pourtant, ce dernier est le fruit de conflits et de négociations scientifiques qui se répercutent sur les décisions politiques, en particulier sur l'autorisation ou l'interdiction de molécules. Alors que les atteintes à la biodiversité y sont prégnantes, les dimensions sanitaires sont rendues périphériques dans cette période. Même le classement du glyphosate en tant que cancérigène probable par le Centre International de Recherche contre le Cancer en 2015 n'a pas suscité grand intérêt, seul deux titres lui étant consacrés :

- [15] Science et Médecine. La bataille autour du Roundup, cancérigène certain (*Le Monde*, 28/10/2015)
- [16] Le Roundup de Monsanto est-il cancérigène pour l'homme ? (*Le Monde*, 08/03/2016)

Si le premier exemple entérine ce classement, le second le fait vaciller avec une interrogation qui refait planer le doute, indiquant ainsi l'instabilité de la certitude. Passons désormais à la deuxième séquence de traitement en une, dans laquelle les conséquences sanitaires prennent davantage d'ampleur.

Deuxième séquence : ouverture à la dimension sanitaire

L'activité discursive entre en effervescence en 2017, année affichant un pic de publications pour chaque journal. Durant cette période, la médiatisation accrue du problème des pesticides se fait à la faveur de plusieurs affaires et scandales : problèmes sanitaires, réautorisation de mise sur le marché européen du glyphosate, procès en justice à l'encontre de Monsanto et dérogation à l'usage des néonicotinoïdes. Ces événements imprègnent formellement les titres, qui rendent compte d'« *une commutation de code, un changement de registre* » (Cefaï, 1996, p. 49) faisant évoluer le traitement du problème des pesticides.

L'ampleur et la gravité de ces problèmes sanitaires contribuent à les qualifier en tant que « scandale », lexème attesté à huit reprises et uniquement rattaché aux griefs de santé (cf. formules « scandale sanitaire » ou « scandale alimentaire »). Il renvoie à « *une réprobation et/ou une émotion à propos de faits perçus comme*

particulièrement immoraux ou révoltants » (Champagne et Marchetti, 1994, p. 43). Le premier est celui de la commercialisation de centaines de tonnes d'œufs et d'ovoproduits traités fipronil, insecticide à la toxicité avérée interdit en Europe :

- [17] Santé. Fipronil dans les œufs : des risques limités (*Le Figaro*, 09/08/2017)
- [18] Œufs contaminés. Le Ministère de l'Agriculture déplore la lenteur du réseau d'alerte européen (*Le Figaro*, 10/08/2017)
- [19] Les œufs contaminés, nouveau scandale alimentaire en Europe (*Le Monde*, 09/08/2017)
- [20] Santé. Le scandale du fipronil dans les œufs prend de l'ampleur (*Le Monde*, 02/09/2017)

Tel qu'il est possible d'apprécier, la qualification en tant que scandale n'est ni immédiate ni partagée par l'ensemble des journaux. Alors que *Le Figaro* tempère et relativise, en relayant le discours de réassurance propre à la communication institutionnelle, *Le Monde* se concentre sur l'étendue des risques au niveau européen. Cette contamination ouvre la voie à une série d'événements traités sous l'angle du « scandale » touchant d'autres molécules :

- [21] Chlordécone : un scandale sanitaire (*Le Monde*, 01/10/2018)
- [22] Le chlorpyrifos, un scandale sanitaire majeur (*Le Monde*, 18/06/2019)
- [23] Aux Antilles, un pesticide au cœur d'un scandale sanitaire (*Le Figaro*, 22/10/2019)

Les controverses politiques et scientifiques s'abattent également sur le glyphosate, dont le classement en 2015 par l'OMS comme cancérigène probable et les poursuites engagées par le jardinier américain à l'encontre de Monsanto n'ont pas suffi à empêcher sa réautorisation en 2017 par l'Union Européenne. Cette réautorisation intéresse grandement les journaux, qui publient des titres en amont et en aval de la décision :

- [24] Glyphosate : la bataille qui fait rage en Europe (*Le Figaro*, 25/10/2017)
- [25] Cancer. Le glyphosate dédouané ? (*Le Figaro*, 21/11/2017)
- [26] Glyphosate. Mais si, on peut s'en passer ! (*Libération*, 25/10/2017)
- [27] Amiante, pesticides, pollution de l'air... l'État toxique (*Libération*, 07/11/2017)
- [28] Glyphosate. Paris refuse la réautorisation du pesticide pour plus de trois ans (*Le Monde*, 09/11/2017)

Les cadrages élaborés par chaque média se démarquent particulièrement : *Le Figaro* met la focale sur l'absence de consensus des pays européens et, alors que la décision est attendue, il publie un titre dissociant cancer et glyphosate (ex. 25). Le noyau dur de l'argumentaire justifiant son interdiction est ainsi remis en cause. *Le Monde*, quant à lui, axe ses titres sur la position défavorable de la France (présentée à la fois comme volontariste et minoritaire), alors que *Libération* prend parti pour l'interdiction de la molécule. Ce journal délaisse l'impératif de neutralité et se montre critique vis-à-vis de l'État, en associant le problème des pesticides à d'autres problèmes de santé environnementale (ex. 27). La décision tombe finalement fin novembre, les titres et les chapeaux de ces deux derniers journaux exprimant la surprise et le mécontentement :

[29] Glyphosate. Un scandale européen (*Le Monde*, 28/11/2017)

[30] Glyphosate. C'est reparti pour 5 ans (*Libération*, 28/11/2017)

À l'opposé, *Le Figaro* continue de publier des titres qui suggèrent ou qui assument le doute sur le caractère toxique du pesticide, orientation qui se poursuit jusqu'en 2019 :

[31] Herbicide. Glyphosate : on mélange science et politique » (*Le Figaro*, 29/11/2017)

[32] Le Figaro santé. Pesticides : des risques avérés mais difficiles à évaluer (*Le Figaro*, 19/11/2018)

[33] Les risques du glyphosate ont-ils été surestimés ? (*Le Figaro*, 01/03/2019)

Cette réautorisation semble pourtant en contradiction avec les contentieux français et américains des victimes des produits phytosanitaires (cf. Paul François, céréalier ; Dewayne Johnson, jardinier), dont les procès étaient en cours lors de cette décision. Le procès initié par D. Johnson a bénéficié d'une forte médiatisation grâce à son caractère prétendument inédit. Certes il l'était dans ce pays, mais la mémoire médiatique fait ainsi disparaître deux contentieux antérieurs : celui du céréalier français, dont il n'y a pas la moindre trace intertextuelle dans ces titres, et celui du « Tribunal Monsanto », une démarche juridique initiée par des ONG en 2015 visant à installer le crime d'écocide dans la législation internationale. Seul *Libération* fait remonter des informations relatives à ce dernier, avec la métaphore vitaliste de la graine qui germe :

[34] Graine de procès pour Monsanto (*Libération*, 03/12/2015)

[35] Environnement. Premier procès du glyphosate aux Etats-Unis (*Le Monde*, 25/06/2018)

[36] Procès. L'homme qui fait trembler Monsanto (*Libération*, 08/08/2018)

[37] Glyphosate : la condamnation judiciaire qui peut tout changer (*Le Figaro*, 13/08/2018)

Loin de la célèbre *class action* américaine, cette procédure personnalisée cristallise un rapport de force asymétrique du faible qui se bat contre le puissant ; de l'homme noir, malade et affaibli contre la firme multinationale. L'intertexte biblique se laisse aisément lire entre les lignes du récit. Au cours de cette procédure, la juridiction californienne a ordonné la déclassification de documents confidentiels de la firme déclenchant les *Monsanto Papers*, une affaire dans l'affaire Ces courriers, mails et échanges rendus publics témoignent des activités d'influence, d'intimidation et de fichage visant décrédibiliser les porteurs d'un discours hostile au glyphosate. Seul *Le Monde*, dont l'un de ses journalistes était fiché, a publié des titres à ce sujet. À l'issue du procès, D. Johnson a obtenu gain de cause et a fait condamner Monsanto à des dommages et intérêts. Dans une perspective juridique, cette réponse défavorable à l'industrie s'appuie à la fois sur la faute (négligence), sur la responsabilité pour produits défectueux et sur l'obligation d'avertissement (Lambert, 2020, p. 204).

Entre-temps, mêlées aux informations sanitaires et judiciaires, les informations sur les atteintes environnementales continuent de paraître en une. Les médias ont

porté un intérêt particulier aux études menées par des instances scientifiques reconnues (CNRS, Muséum d'Histoire Naturelle), dont les recherches et leur médiatisation empêchent le confinement de la dimension environnementale du problème :

[38] Pourquoi les oiseaux disparaissent (*Le Monde*, 21/03/2018)

[39] Les oiseaux disparaissent des campagnes françaises (*Le Figaro*, 20/03/2018)

[40] Biodiversité. L'appel pressant d'un groupe de scientifiques (*Le Monde*, 25/08/2018)

[41] Environnement. Pourquoi il faut sauver les abeilles (*Le Figaro*, 29/09/2018)

Ces exemples marquent le retour du « pourquoi » dans les titres, les journaux se présentant comme médiateurs entre les lecteurs et le savoir scientifique. Celui-ci, relativement inaudible jusque-là, passe sur le devant de la scène et prend part au débat public de manière importante à partir de 2018. La dynamique se poursuit avec les néonicotinoïdes, pesticides systémiques tout à tour autorisés, interdits, remplacés et réautorisés. Le dernier acte de ce feuilleton se déroule avec la demande de dérogation de la filière betteravière, alors que l'interdiction de ces molécules avait été prononcée en 2018 :

[42] Politique. Le retour des pesticides tueurs d'abeilles agite la majorité (*Le Monde*, 13/08/2020)

[43] Néonicotinoïdes. Le cri d'alarme des scientifiques (*Libération*, 22/09/2020)

[44] Pesticides. Les députés votent le retour des néonicotinoïdes (*Le Monde*, 08/10/2020)

Ces énoncés rendent compte des néonicotinoïdes en tant que « technologie problématique, indésirable ou illégitime » (Aulagnier et Goulet, 2017, p. 2), mais la force rhétorique de ses détracteurs et le savoir scientifique n'ont pas suffi à empêcher leur réautorisation. Les positions énonciatives sont encore une fois divergentes : alors que l'enjeu est placé au niveau de la sauvegarde de la biodiversité pour *Le Monde* et *Libération*, *Le Figaro* définit l'activité agricole en tant que domaine à protéger. L'agriculture est ainsi soustraite de l'exercice d'attribution des responsabilités, et ce afin de mettre en exergue la fragilisation à laquelle elle est soumise à travers la régulation des pesticides :

[45] Agriculture. L'interdiction des pesticides met la filière sucrière en difficulté (*Le Figaro*, 06/08/2020)

[46] Les agriculteurs face aux défis de la transition écologique (*Le Figaro*, 11/09/2020)

Cette séquence voit émerger l'épaisseur du problème, chapeautant à la fois des questions environnementales et sanitaires mais également politiques, que ce soit par les rapports de force établis entre les acteurs sociaux ou par le rôle de l'État. Selon le cadrage développé par chaque média, les pesticides revêtent tantôt un caractère problématique (opposants à une qualité environnementale maximale), tantôt un caractère indispensable (adjuvants au développement de l'agriculture et de l'espèce humaine).

Conclusion

Dans une perspective portant sur les savoirs autour l'alimentation, médiatiser c'est faire porter à la connaissance du grand nombre un sujet nécessitant une attention publique particulière. Publier des sujets en une à propos des pesticides permet aux publics non-professionnels, n'ayant pas une approche expérientielle de ces produits chimiques, d'accéder aux informations sur les conditions de production de leur alimentation. Les journaux explorés mettent ainsi l'accent sur la dimension problématique de l'usage des pesticides et de leurs conséquences sur les environnements naturels et corporels. En ce sens, les médias jouent un rôle de passeur entre le lectorat, les décisions politiques et le savoir scientifique, favorisant ainsi le développement d'un avis davantage éclairé. Pour ces publics, bien qu'il ne s'agisse pas de connaissances ancrées dans un vécu ou un contexte situationnel, les discours médiatiques peuvent déboucher sur un nouvel horizon d'attente et une programmation concrète (en l'occurrence, privilégier les produits alimentaires peu ou pas traités avec des pesticides). Les informations mises à disposition par l'écosystème médiatique deviendraient ainsi des connaissances en action, transformant une donnée cognitive en solution. Ces connaissances restent toutefois fortement dépendantes des effets de cadrage privilégiant certains angles de traitement et générant de nombreux angles morts. L'analyse des titres a permis d'identifier deux séquences dans le traitement des pesticides en une. La première relève majoritairement des atteintes environnementales, avec une focalisation sur la disparition des abeilles. Le devenir de cette espèce intéresserait-il autant si elle ne participait pas à la pollinisation des plantes comestibles ? Cette inquiétude semble davantage portée par un imaginaire anthropocentré, l'activité agricole et l'alimentation étant dépendantes des services écosystémiques que ces insectes nous rendent. Remarquons par ailleurs que la formule « tueur d'abeilles » revêt un caractère polémique et permet de désigner des animaux martyrs sacrifiés dans l'autel du développement agricole intensif. Néanmoins, les atteintes au vivant ne sont jamais abordées sous l'angle du « scandale ». Minorer ces conséquences reviendrait à nier les liens intrinsèques qui nouent destin humain et destins non humains.

Dans la deuxième séquence on assiste au passage d'un problème abordé majoritairement à travers les atteintes à la faune vers un problème qui se répercute sur la santé humaine. Le traitement réservé aux pesticides se politise davantage, en pointant la responsabilité des instances politiques et privées. Alors que les industries phytopharmaceutiques avaient réussi à se soustraire à l'attribution des responsabilités, elles deviennent désormais l'un des centres névralgiques de la discussion publique.

Faire la part belle aux acteurs institutionnels implique de dérober l'attention à d'autres types d'acteurs, professionnels et citoyens. Les points de vue et la parole des agriculteurs y sont complètement absents, tout comme l'un des moments de forte conflictualité cristallisé dans le combat juridique du céréalier Paul François Le procès visant à faire reconnaître la dangerosité de l'un des produits

commercialisés par Monsanto et sa victoire en 2020 sont passés sous silence dans ce corpus. Par extension, les produits agricoles et les denrées alimentaires sont paradoxalement extraits du débat sur leurs modes de production : les cadrages 'élaborés par les médias étudiés sont très faiblement corrélés à l'alimentation. La dissociation entre pesticides et alimentation n'est pas le seul angle mort de ce traitement.

La nourriture étant globalement absente de cette médiatisation en une, il ne semble pas étonnant que ceux qui la consomment le soient tout autant : les voix des instances citoyennes et associatives ne constituent pas un pivot soutenant ces énoncés. Les mouvements issus de la société civile sont pourtant très dynamiques à ce sujet (cf. les associations comme Générations futures, Nous voulons des coquelicots et Pisseurs de glyphosate), mais souffrent d'une grande invisibilité dans le dispositif étudié. Or le problème des pesticides a connu des évolutions, étant d'abord cantonné à la sphère agricole puis s'ouvrant sur des débats et des actions publiques. Faire disparaître les acteurs professionnels et citoyens implique méconnaître cette évolution. De quoi cette invisibilité est-elle le nom ? S'agit-il de publics dont la position dans les hiérarchies sociales n'intéresse guère les médias ? Voici une piste à explorer dans des futures recherches. En effet, un élargissement vers d'autres énonciateurs médiatiques (généralistes et spécialisés, écrits et audiovisuels) et citoyens (associations, mouvements militants) semble nécessaire pour approfondir ces résultats.

Nataly BOTERO Université de Bourgogne, Laboratoire CIMEOS (EA 4177)

Références

ALCARAZ Marina, *Réussir sa Une. Presse magazine et spécialisée*, Paris, Victoires Éditions, 2005.

AULAGNIER Alexis et GOULET Frédéric, « Des technologies controversées et de leurs alternatives. Le cas des pesticides agricoles en France », *Sociologie du travail*, 2017, n° 3.

BOSREDON Bernard et TAMBA Irène, « Thème et titres de presse : les formules bisegmentales articulées par un "deux points" », *L'information grammaticale*, n° 54, 1992, p. 36-44.

BOTERO Nataly (2021), Pollution atmosphérique à la une : visibilité médiatique d'un problème environnemental, *Revue de la SFSIC*, n° 21, dossier « Environnement, nature et communication à l'ère de l'anthropocène », 2021.

CARSON Rachel, *Silent spring*, Londres, Penguin, 1962

CEFAÏ Daniel, « La construction de problèmes publics. Définitions de situations dans les arènes publiques, *Réseaux*, n° 75, 1996, p. 43-66.

CHAMPAGNE Patrick et MARCHETTI Dominique, « L'information médicale sous contrainte. À propos du "scandale du sang contaminé" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 101-102, 1994, p. 40-62.

CHARAUDEAU Patrick, *Langage et discours : éléments de sémiolinguistique*, Paris, Hachette, 1983.

COMBY Jean-Baptiste, « Quand l'environnement devient médiatique. Conditions et effets d'institutionnalisation d'une spécialité journalistique », *Réseaux*, n° 157-158, 2009, p. 157-190.

DELÉAGE Jean-Paul, « Une alimentation digne et saine pour tous ! », *Écologie et Politique*, n° 59, 2019, p. 5-13.

FOUCART Stéphane, *Et le monde devint silencieux. Comment l'agrochimie a détruit les insectes*, Paris, Seuil, 2019.

GRAS Alain, *Le choix du feu : aux origines de la crise climatique*, Paris, Fayard, 2007.

GILBERT Claude et HENRY Emmanuel, « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion », *Revue Française de Sociologie*, n° 53, 2012, p. 35-59.

GISCLARD Marie, « Agriculture », dans ALEXANDRE F. & ARGOUNÈS F. (dir.), *Dictionnaire critique de l'anthropocène*, Paris, CNRS Éditions, 2020, p. 14-18.

GUSFIELD Joseph, *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Paris, Economica, 2009.

GREIMAS Algirdas Julien, « Éléments pour une théorie de l'interprétation du récit mythique », *Communications*, n° 8, 1966, p. 34-65.

JOUZEL Jean-Noël, *Pesticides. Comment ignorer ce que l'on sait*, Paris, Presses de Sciences Po, 2019.

KLEINMAN Daniel Lee et SURYANARAYANAN Saikishan, « Dying Bees and the Social Production of Ignorance », *Science, Technology & Human Values*, n° 38(4), 2013.

LAMBERT Elisabeth, « Le contentieux américain des victimes de l'exposition au glyphosate », *Revue juridique de l'environnement*, n° spécial, 2020, p. 201-213.

LAMBERT Frédéric, *Mythographies*, Paris, Edilig, 1986.

Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, « Le plan Écophyto, qu'est-ce que c'est ?, 2020. Disponible à : <https://agriculture.gouv.fr/le-plan-ecophyto-questce-que-cest>. Consulté le 24 juin 2021.

PÉNET Pierre, « Fake science et ignorance stratégique : retour sur les récentes controverses autour de l'austérité et du glyphosate », *Études de communication*, n° 53, 2019, p. 85-101.

RINGOOT Roselyne, *Analyser le discours de presse*, Paris, Armand Colin, 2014.

ROUSSARY Aurélie, BUSCA Didier *et al.*, « Pratiques phytosanitaires en agriculture et environnement. Des tensions irréductibles ? », *Économie rurale*, n° 333, 2013, p. 67-80.

TÊTU Jean-François et MOUILLAUD Maurice, *Le journal quotidien*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1989.